



Formation Professionnelle Accélérée (FPA)

Dossier d'admission

Documents à joindre au dossier d'admission

Formats acceptés : png, jpg, pdf, heif.

Veuillez préparer les documents suivants pour finaliser votre inscription :

- Une lettre de motivation dûment signée, qui justifie la formation choisie.
- Un curriculum vitae à jour (CV).
- Certificats et diplômes obtenus (notes ou diplôme du gymnase, apprentissage, attestation de cours ou activité depuis la fin de la scolarité obligatoire).
- Carte d'identité ou passeport.
- Photo « format passeport » récente.
- Carte d'assurance maladie.
- Pour les personnes qui ont des besoins d'aménagements particuliers (trouble de l'apprentissage ou déficience) : toute pièce justificative (certificat médical ou attestation logopédique).
- Pour les personnes étrangères : un permis d'établissement valable (avec photo) de la personne candidate.
- Pour les personnes suisses domiciliées dans un autre canton que le canton de Vaud :
 - Une attestation de domicile, à commander auprès du service concerné de votre commune de domicile.
 - Une autorisation de votre canton pour effectuer une formation dans le canton de Vaud, à télécharger ici : <https://www.vd.ch/themes/formation/formation-professionnelle/hors-canton/>

Renseignements et retour des dossiers (en fonction de la formation choisie)

Secrétariat Yverdon-les-Bains
CPNV / EMY
Rue Roger-de-Guimps 41
14001 Yverdon-les-Bains
Tél. +41 24 557 72 14
emy.cpnv@vd.ch

Secrétariat Sainte-Croix
CPNV
Avenue de la Gare 14
1450 Sainte-Croix
Tél. +41 24 557 60 70
sc.cpnv@vd.ch